



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour
l'Enseignement Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	10
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	18
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	18
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	22
2.3. A des fins de visibilité.....	24

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance

entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que

leur impact profite à tous les partenaires.

- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

A Illkirch – Graffenstaden, le 20 mai 2020

Marie – Eve Rothan, Provisseure



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Avant de nous lancer dans la Déclaration de politique Erasmus + de 2021 à 2027 grâce à l'obtention de la Charte Erasmus (ECHE), un succinct aperçu historique et un état des lieux de l'action internationale du lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Alexandre Dumas nous semble s'imposer.

Fondé en 1921, soit trois ans après la première guerre mondiale, le lycée figure parmi les premiers lycées hôteliers fondés en France.

Sis à l'origine au centre de Strasbourg, puis déplacé en 1974 à Illkirch Graffenstaden, en zone périurbaine de l'Eurométropole de Strasbourg, il est sinon traversé, du moins baigné par la frontière franco-allemande.

Le voisinage de l'aire germanophone est pour nous une évidence... par les liens avec le lycée hôtelier de Baden Baden.

En pré-baccalauréat, le lycée propose un AZUBI hôtellerie-restauration qui est au baccalauréat professionnel ce qu'est l'ABIBAC au baccalauréat général.

Il est moins évident et pourtant palpable que les pays de langue italienne sont à quelque trois heures au Sud du lycée et les aires néerlandophones à trois ou quatre heures à peine au Nord en voiture ou en train. Bien au-delà de la francité et de la germanité, c'est une région qui a une oreille dressée vers la Mer Méditerranée et l'autre tendue vers la Mer du Nord.

Notre lycée est historiquement, géographiquement, pour ainsi dire génétiquement, porté vers l'ouverture internationale. A ce titre, le projet d'établissement comporte un axe international, en accord avec les valeurs de l'académie de Strasbourg, de la République française et de l'Union européenne. Nous nous reconnaissons pleinement dans les valeurs humanistes de non-discrimination, mieux, d'égalité et d'inclusion portées par les projets européens.

Dès 1988, dans la mouvance pour ainsi dire du premier programme Erasmus né en 1987, le lycée Alexandre Dumas est à l'initiative de la création de l'association européenne des écoles d'hôtellerie et de tourisme (AEHT).

Vingt ans plus tard, dès 2009, juste deux ans après l'accès rendu possible des classes supérieures de lycée en France (brevet de technicien supérieur, classes préparatoires aux grandes écoles) au programme Erasmus, le lycée se lance dans l'aventure des mobilités des étudiants et des personnels.

En l'espace de dix ans, il se dote d'un réseau fiable de partenaires interinstitutionnels de grande qualité à Dublin en République d'Irlande, à Enniskillen en Irlande du Nord, à Madrid en Espagne, à Salzbourg en Autriche et réalise deux cents mobilités entrantes et sortantes d'étudiants et de personnels, soit en moyenne une vingtaine de mobilités par an.

En 2015, il signe un accord de coopération avec Cape Peninsula University of Technology "CPUT"

De 2017 à 2020, guidé par le South West College d'Enniskillen en Irlande du Nord, un partenariat d'excellence que nous perdons amèrement en raison du Brexit, avec des Anglais, des Irlandais, des Islandais, le lycée participe à un partenariat stratégique intitulé "Food For Thought" traduit par «Manger en conscience » ayant pour but de produire une méthode d'enseignement de l'hôtellerie en anglais, en français et islandais qui intègre la dimension du développement durable.

Alors que le lycée accueille un public de jeunes migrants allophones, le lycée a également été établissement partenaire d'un projet Erasmus intitulé « ADAM : accueil des allophones migrants » porté par la Darilv (Délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes / Dareic dans les autres académies françaises) de l'académie de Strasbourg pour observer les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'inclusion des élèves allophones migrants à travers les pays de l'Union européenne.

Fortis de notre expérience européenne, nous souhaitons maintenir le cap.

Pour ce qui est des mobilités des étudiants et des personnels, au nom de la citoyenneté européenne, de l'employabilité des personnes à l'échelle du subcontinent européen, afin d'accroître aussi le niveau linguistique des étudiants, dans une politique de transparence et d'affichage de la charte, sans discrimination aucune, mieux, dans un esprit d'inclusion, nous voulons nous engager dans la poursuite des mobilités à flux constants.

Arborer le drapeau européen devant l'établissement, afficher la charte Erasmus nous permettent de capter un certain nombre d'étudiants intéressés par la mobilité européenne. Il nous importe de pouvoir répondre positivement à la demande de mobilité des étudiants qui dans le domaine de l'hôtellerie-restauration sont naturellement portés vers l'autre, la communication dans un environnement multiculturel.

Au cours des dix années écoulées, nous avons réalisé deux cents mobilités entrantes et sortantes, soit une vingtaine par an. Il faut mettre ce chiffre au regard de la taille de l'établissement doté d'une communauté de 150 membres du personnel qui accueillent un nombre d'élèves et d'étudiants fluctuant entre 900 et 1200 selon les variantes annuelles.

Alors que l'établissement n'a pas de personnel dédié à l'ouverture internationale, que la politique internationale repose sur la bonne volonté des personnels et la foi en l'Europe, grâce aussi à trois proviseures successives convaincues et une petite équipe de professeurs et de membre du service de gestion qui s'investit et se forme constamment, il est sage et raisonnable de nous reposer sur l'expérience acquise et de nous projeter dans le développement de nouvelles mobilités.

En effet, alors que nous accueillons un public d'étudiants demandeurs de mobilités d'études, nous avons surtout développé ce type de mobilités. Et à l'instar de ce qui se passe en France, nous avons réalisé plus de mobilités sortantes qu'entrantes. Nous nous engageons à l'idée d'accueillir plus d'étudiants entrants en 2021-27. Du fait de l'existence d'une section d'élèves allophones nouvellement arrivés depuis 2019, des allophones d'aujourd'hui qui seront aussi les Européens de demain, nous comptons intégrer les étudiants entrants dans les cours de français langue étrangère, ce qui créerait de l'inclusion entre élèves allophones non-européens et étudiants européens.

Nous considérons les nouvelles mobilités mixtes « blended mobility » à la fois réelles et virtuelles comme étant une belle opportunité pour nos étudiants qui ont nécessairement des examens finaux à passer et qui pourraient ainsi partir moins longtemps, rester en connexion virtuelle avec leur établissement d'accueil et participer plus aisément aux examens finaux en France.

Non seulement, le lycée est déjà fortement engagé dans le numérique pédagogique mais du fait de la crise sans précédent du Covid-19, le numérique pédagogique a connu une forte accélération au sein de notre établissement tant et si bien que nos étudiants sont très bien préparés à la perspective de mobilités mixtes.

Aussi, nous avons une marge de progrès dans les mobilités à des fins de stage. Le lycée a récemment développé des liens prometteurs avec le Red Carnation Group permettant d'envisager le placement des étudiants à l'échelle européenne et internationale.

A l'heure qu'il est, du fait de la crise sanitaire inédite liée au Covid-19 que nous avons traversée et que nous traversons encore, dans un établissement où les stages sont obligatoires, nous voulons continuer à croire en la possibilité de mobilité de stage à la découverte de l'Europe pour nos étudiants, avec le soutien précieux des subventions européennes.

Ainsi, nous souhaitons maintenir le cap des mobilités d'étude sortantes. Nous avons une marge de progrès possible en matière de mobilité d'étude entrante tout en créant de l'inclusion, ainsi que dans le domaine de la mobilité de stage et nous souhaitons

nous saisir de la nouvelle opportunité des mobilités mixtes plus en phase avec le rythme des BTS.

Dans la lancée de notre contribution active à la FICAHT Franco-Irish Culinary Arts Hospitality and Tourism, de nos travaux sur le développement durable par le biais du projet stratégique "Food For Thought = Manger en conscience" nous souhaitons poursuivre nos recherches, nos réflexions, nos partages, nos travaux, nos mises au point de méthodes pédagogiques en coopération avec nos partenaires européens, non seulement dans le domaine de l'hôtellerie mais aussi dans celui du tourisme, et plus encore, à l'heure où nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui impacte lourdement ces deux domaines et qui implique en partie le développement durable.

Enfin, le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Alexandre Dumas est situé dans une région française, le Grand Est (anciennement Alsace, Champagne Ardennes et Lorraine) qui se montre pilote dans l'enseignement du numérique pédagogique. Notre engagement dans la Charte Erasmus 2021-27 avec l'obligation de la mise en ligne des cours qu'il implique, ne serait-ce que pour rendre réalisable la mobilité mixte (à la fois réelle et virtuelle) sera un atout supplémentaire. Une fois encore, notre engagement Erasmus sera un levier dans la modernisation de l'enseignement déjà à l'œuvre.

Qui plus est, le numérique et le virtuel transforment le monde et les métiers, que ce soit dans l'éducation ou dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, et en termes de gestes et de postures professionnels c'est un champ d'étude en soi à l'échelle européenne.

De surcroît, l'engagement dans la Charte Erasmus 2021-27 est en plein accord avec le projet académique actuel qui se veut républicain, innovant, inclusif et européen, ainsi qu'avec le projet d'établissement, notamment avec l'action 5 de l'axe 1 - objectif 2 qui vise à valoriser les parcours de formation par l'ouverture internationale, dont vous trouverez une copie écran en annexe.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

En tant que simple établissement participant, non pas en tant qu'établissement coordinateur, nous entendons poursuivre nos activités européennes de type action clef 1 et action clef 2 :

De 2020 à 2022, sous la conduite de la Darilv (l'équivalent de la Dareic dans les autres académies françaises), avec de nombreux autres établissements de l'académie de Strasbourg et une dizaine de partenaires d'accueil dans l'Union européenne, nous participerons au projet ADAM2 sur l'accueil des élèves allophones migrants, l'objectif étant d'observer les bonnes pratiques européennes en matière d'accueil d'élèves migrants et allophones dans le dessein d'améliorer encore les nôtres ;

De 2020 à 2023, en l'absence regrettée du partenaire britannique bilatéral à l'origine du projet "FFT Food Thought" (2017-2020), traduit en français par "Manger en conscience" alors que le projet est repris et reconduit pour aller plus loin par un partenaire irlandais, avec les Irlandais et les Islandais, nous comptons pousser plus loin notre réflexion sur la prise en considération du développement durable dans l'enseignement de l'hôtellerie et du tourisme pour arriver à l'édition d'une méthode pédagogique commune, en ligne, en accès libre et gratuit, dans plusieurs langues européennes (anglais, français, islandais).

Les réflexions que nous avons entamées grâce à l'ouverture européenne sur l'inclusion des migrants et des allophones, sur le développement durable ont été plus riches et nourries et sont allées plus loin que si elles avaient été menées uniquement sur le plan national, et en même temps, elles ont aussi permis une bouffée d'oxygène, une respiration d'un ailleurs dans la vie de l'établissement, tout en créant de la cohésion interne entre des équipes qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble : entre l'enseignement général et l'enseignement pratique et professionnel, par exemple.

En plus de ces thèmes du développement durable et de l'inclusion qui nous tiennent à coeur, la raison essentielle pour laquelle nous présentons notre candidature à la Charte de l'enseignement supérieur réside dans notre intérêt pour les mobilités des étudiants et des personnels.

Nous comptons maintenir le cap et augmenter le nombre de mobilités que nous réaliserons chaque année.

Enthousiastes à l'idée des mobilités, nous devons toutefois raison garder, eu égard à la taille de l'établissement (un public inscrit dans le supérieur de l'ordre de 500 étudiants en BTS hôtellerie et en BTS tourisme et 75 personnels) et à la faisabilité par une équipe Erasmus (Provisseure et Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques tous deux convaincus, gestionnaire et coordinateur Erasmus chevronnés et motivés et quelques professeurs de langues et de disciplines non-linguistiques très investis), car d'expérience ou de mémoire, chaque mobilité représente un travail collaboratif sur mesure, du cousu main, d'une trentaine d'heures d'accompagnement (avant, pendant, après la mobilité) avec une équipe restreinte et solide.

Alors que nous avons réalisé plus de deux cents mobilités entrantes et sortantes en l'espace de 10 ans de 2010 à 2020, forts de l'expérience acquise et raisonnables à la fois, nous comptons réaliser chaque année une trentaine de mobilités dans le cadre du nouveau programme 2021-27, en l'espace de sept ans, soit une augmentation de l'ordre de 30% de mobilités...

Avant même les crédits (ECTS), le premier outil de travail entre partenaires bilatéraux ou interinstitutionnels nous semble être le calendrier scolaire ou universitaire.

Ainsi, dès que possible, nous échangeons les calendriers scolaires avec nos partenaires, afin d'avoir une visibilité claire sur le début et la fin de l'année universitaire, les débuts et fins de semestres, les vacances, de manière à identifier au mieux les semaines de mobilités.

Dans un esprit humaniste conforme aux valeurs de la Région Grand Est qui a introduit « un mois de l'autre », de la République française et de l'Union européenne, sans discrimination aucune quant à la nationalité, l'origine, la confession, le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, la classe sociale, l'âge... mieux, dans un esprit inclusif, en prêtant attention à celles et ceux en situation de handicap physique, en portant un regard attentif aux inégalités sociales et numériques, nous lançons chaque année au sein de l'établissement un appel à candidature aux mobilités par courriel interne entre le moment de la rentrée et le mois de novembre. De plus, nous relayons l'appel à candidature par voie orale par le biais des professeurs principaux et des professeurs de langues vivantes intervenant en classes de brevets de techniciens supérieurs.

Les entretiens ont lieu au mois de décembre. Nous examinons toutes les candidatures et nous tenons compte du niveau de compétence en langue, du degré de motivation, de l'aptitude à évoluer vers l'autonomie et du niveau socio-économiques en examinant le critère de bourse

Au mois de janvier, nous commençons à aviser nos partenaires bilatéraux, interinstitutionnels des mobilités d'étudiants et de professeurs que nous voulons mettre en œuvre à l'aide de leur coopération au mois de septembre suivant.

Le mois de janvier est aussi celui au cours duquel nous recueillons les justificatifs de mobilité (attestation de présence, rapport de mobilité, relevé de notes, résultats OLS) des étudiants après leur mobilité.

Idéalement, nous procédons à un acompte de subvention de l'ordre de 80% de la subvention en juin, quelque deux à trois mois avant la concrétisation de la mobilité.

Il nous paraît juste de compter sur un temps naturel de gestation de neuf mois pour mettre en œuvre une mobilité (renseignement du contrat financier, du contrat pédagogique ou d'enseignement, obtention de toutes les signatures, évaluation linguistique avant le départ, préparation linguistique, culturelle et psychologique, mise en contact avec des pairs, réservation des billets de transport, recherche d'hébergement etc...)

Par le passé, notre stratégie nous a donné une visibilité européenne. D'autres établissements européens, dont des universités, nous ont identifié comme étant des partenaires fiables.

L'ouverture européenne a permis à nos étudiants d'améliorer leur niveau linguistique comme en témoignent leurs évaluations OLS au retour des mobilités, d'accroître leurs opportunités professionnelles et de faire d'eux des citoyens européens, quasiment des ambassadeurs de l'Europe.

Nous sommes certains que notre participation au prochain programme 2021-27 nous permettra de moderniser encore notre établissement sur les plans des enjeux majeurs que sont l'inclusion, le développement durable et le numérique pédagogique.

Chaque mobilité fera l'objet d'un échange avec l'étudiant concerné sur le mode de transport qu'il empruntera pour réaliser sa mobilité en réduisant au maximum l'empreinte carbone.

Tout aussi concrètement, dans un établissement sis dans un région pilote qui intègre et promeut le numérique pédagogique au lycée, le prochain programme 2021-27, avec ce qu'il implique de nouveautés (la dématérialisation ; les mobilités mixtes en partie réelles, en partie virtuelles) participera à la modernisation de l'établissement déjà à l'œuvre en tendant vers le virtuel, en phase avec les métiers auxquels se destinent nos étudiants, il suffit de songer à la dématérialisation des réceptions dans les hôtels, au rôle croissant joué par le "community manager" autant de thèmes de recherche, d'étude, de partage au sein du lycée et avec nos partenaires européens...

Nos étudiants sont déjà fortement sensibilisés à l'idée de pédagogie virtuelle, sont pour ainsi dire préparés à la perspective de mobilités mixtes et il est certain qu'ils tireront des bénéfices linguistiques, culturels, professionnels, citoyens des mobilités mixtes. Ils sont prêts !

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Quels bénéficiaires ciblons-nous ?

Pour ce qui est des étudiants, nous ciblons en priorité et potentiellement tous les étudiants inscrits dans des sections post-baccalauréat du lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Alexandre Dumas : de la MAN hôtellerie restauration (une année de mise à niveau, de conversion, de transition, d'adaptation qui, pour l'essentiel, fait le pont entre le baccalauréat général et la formation professionnelle supérieure) et les deux années de brevet de technicien supérieur, sachant que les étudiants sont éligibles à une mobilité de stage dès leur première année d'étude supérieure et à une mobilité d'étude dès leur deuxième année d'étude supérieure. La deuxième année d'étude ayant des échéances d'examens terminaux obligatoires non-compensés par la reconnaissance d'ECTS, nous trouvons bienvenues les mobilités mixtes, plus courtes, tantôt réelles, tantôt virtuelles.

Pour ce qui est des personnels, nous ciblons, bien entendu, les professeurs pour les mobilités d'enseignement, en particulier celles et ceux qui enseignent leur discipline dans une langue européenne autre que le français (DNL : discipline non linguistique, ainsi que les professeurs de langues et les professeurs de pratique qui ont des techniques innovantes en matière de restauration inscrites dans le développement durable, un sujet auquel nous sommes naturellement sensibles dans notre établissement et dans notre spécialité...

Nous ciblerons également les personnels administratifs (gestionnaires, secrétaires) qui participent et facilitent l'application de la Charte Erasmus pour des périodes de formation dans les établissements partenaires bilatéraux, dans l'idée au minimum d'aller observer d'autres pratiques de gestion de ressources humaines, administratives, financières, et dans le dessein toujours d'élever le niveau linguistique et le sentiment de citoyenneté européenne de tous et toutes, d'élargir l'horizon des perspectives professionnelles.

Quel est l'impact quantitatif ?

En tenant compte de manière réaliste de notre faisabilité en fonction du nombre d'étudiants et de personnels, sans personnel dédié, nous misons sur une trentaine de mobilités annuelles que nous souhaitons répartir de la manière suivante :

- 6 mobilités d'études sortantes (et 6 mobilités d'études entrantes) sachant que ce sont les mobilités les plus « chronophages » en accompagnement. Les nouvelles mobilités mixtes (à la fois réelles – plus courtes – rallongées par une mobilité virtuelle en connexion avec l'établissement d'accueil) nous semblent être plus compatibles avec les examens terminaux de BTS et nous espérons ainsi maintenir ces mobilités à flux constants. Plus précisément, nous enverrons de manière privilégiée nos étudiants vers les partenariats fiables et de longue date avec lesquels nous avons réalisé un travail de comparaison pédagogique sur les contenus de cours, les ECTS et les équivalences que vous trouverez en annexes, à savoir l'Hotel Escuela de Madrid et la TUD : Technological University of Dublin.

- 12 mobilités de stage, nous disposons d'un réseau de placement d'étudiants en stage en Allemagne, en Ecosse, en Espagne, en Irlande, et à l'heure qu'il est, nous sommes en train de développer des rapports privilégiés avec le groupe hôtelier *Red Carnation* qui nous aidera à placer les étudiants à travers le monde anglophone, des stages dont l'avenir rémunéré est incertain étant donné que l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme est lourdement impactée par la crise sanitaire causée par le Covid-19 que nous traversons. Plus que par le passé, il est nécessaire de soutenir financièrement les stages dans ce domaine en difficulté... ;
- 6 mobilités d'enseignement qui permettront d'anticiper et d'accompagner les mobilités d'études, d'entretenir et de consolider les liens bilatéraux, d'entretenir d'une part le niveau dans les langues européennes et aussi de représenter la langue et la culture françaises dans l'Union européenne à l'heure où l'enseignement du français connaît un net recul, d'approfondir les contenus pédagogiques, d'échanger des bonnes pratiques, et peut-être à plus long terme, de créer un parcours d'étude binational...
- 6 mobilités de formation pour les personnels, une ligne budgétaire que nous avons peut-être sous-estimée ou négligée par le passé, qui est facile à développer grâce à notre réseau de lieux de stages à l'étranger, avec un impact évident sur le niveau linguistique et le sentiment de citoyenneté des personnels et leurs perspectives de carrière...

Quel est l'impact qualitatif escompté à court terme, moyen terme et long terme

A court terme, à effet quasi immédiat, dès le retour des mobilités, en 2021-22

- Elévation tangible du niveau de langue de tous et toutes, en particulier les étudiants par l'évaluation du niveau linguistique dans la langue cible du pays avant et après la mobilité, plus d'aisance et de confiance chez les adultes ;
- Renforcement de l'identité européenne et du sentiment de citoyenneté ;
- Elargissement des horizons professionnels.

A moyen terme, à l'horizon 2021-2024

- Accentuation de la politique d'inclusion : des élèves allophones nouvellement arrivés aux étudiants du supérieur ;
- Approfondissement de la question du développement durable comme thème de travail en coopération avec les partenaires.

A long terme vers 2024-26

- Mise en ligne complète des ressources pédagogiques ;
- Modernisation de l'établissement par le biais de mobilités mixtes (réelles et virtuelles) et la mise en ligne des cours, en accord avec les directives académiques et régionales sur numérique pédagogique, ce travail étant déjà avancé et en évolution constante.

Comment mesurerons-nous les impacts ?

Nous nous servirons du site d'auto-évaluation ECHE self-assessment pour mesurer les résultats, les marges de progrès, notre conformité aux principes et aux engagements de la charte...

2. Mise en œuvre des principes fondamentaux

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Au nom de la transparence, dans un souci d'équité et d'égalité, de non-discrimination, d'inclusion, nous afficherons comme nous l'affichons déjà :

- la Charte Erasmus + sur le site du lycée http://lycee-hotelier-adumas.fr/public/files/erasmus_charte.pdf ;
- la liste nominative et chiffrée des étudiants et des personnels ayant réalisé une mobilité http://lycee-hotelier-adumas.fr/public/files/ERAS_MOBILITES_tableaux_FR_19.pdf ;
- un lien vers l'agence de Bordeaux quant à la possibilité de subventions supplémentaires pour des étudiants en situation de handicap <https://agence.erasmusplus.fr/404>.

Dans un souci d'inclusion, nous communiquons à tous les étudiants l'information quant à la possibilité de réaliser une mobilité de stage ou d'étude de différentes manières :

- Par le biais d'un courriel interne à la rentrée ;
- Par le relais oral des professeurs de langues et de professeurs principaux ;
- En ayant recours aux témoignages des pairs comme les étudiants Erasmus présents dans l'établissement qu'ils soient en cours d'étude chez nous ou de retour d'une mobilité ;
- En ayant recours également au réseau associatif qu'est l'ESN (l'Erasmus Student Network) de Strasbourg, avec qui nous sommes en contact, et dont un des rôles est de faire la promotion des programmes européens ;
- En participant aux Erasmus Days organisés par la Darilv de l'académie de Strasbourg chaque année au mois d'octobre au Parlement européen...

Ainsi, toutes les étudiantes et tous les étudiants sont au même degré d'information.

Lors des entretiens personnalisés de candidature à une mobilité Erasmus, nous évoquons :

- La possibilité de subventions supplémentaires pour des étudiants en situation de handicap physique ;
- L'attention que nous portons aux inégalités sociales et aux fractures numériques en examinant le niveau socio-économique et le lieu de résidence principale par rapport à la couverture numérique ;
- La compatibilité des subventions Erasmus avec les bourses sur critères sociaux ;
- Les allocations complémentaires accordées par la Région Grand Est.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Dans un premier temps, en 2021, nous informerons les collègues de la mise en place de la carte d'étudiant européenne digitale, afin que les étudiants sortants et entrants trouvent facilement toutes les informations utiles sur leur mobilité comme ils les trouvent déjà sur le site du lycée.

Puis, en 2022, nous identifierons les compétences disponibles au sein du lycée auprès des professeurs de ressources informatiques au nombre de cinq dans l'établissement pour la mise en place de la carte d'étudiant européenne digitale, et simultanément, nous prendrons contact avec la cellule internationale de l'Université de Strasbourg pour coopérer sur la mise en place.

Une mise en œuvre à l'horizon 2023-24 semble réalisable.

La digitalisation de la carte d'étudiant se fera en parallèle de la mise en ligne des ressources pédagogiques.

Pour l'heure, nous avons uniquement les programmes des deux BTS (BTS management hôtellerie restauration en ligne et BTS tourisme).

Afin de mettre en place les mobilités virtuelles, grâce à elles et dans l'esprit européen de partage des ressources entre établissements, nous devons aller plus loin et nous irons plus loin.

Notre établissement se trouve dans une région pilote qui expérimente le numérique pédagogique.

Nous allons déjà vers une mise en réseau des ressources. Sont particulièrement à la pointe les professeurs de langue qui pourraient donner l'initiative à partir de 2021-2022 par la mise en ligne de leurs ressources pédagogiques.

Nous avons la capacité et les compétences pour créer des plateformes sur notre espace numérique sécurisé de manière à échanger et mutualiser des ressources pédagogiques accessibles aux mobilités d'études entrantes réelles ou virtuelles ainsi qu'aux personnels des partenariats interinstitutionnels.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

En fait, nos étudiants sont déjà sensibilisés au développement durable par les programmes et les professeurs, par la participation active du lycée Alexandre Dumas au projet Erasmus stratégique "Food For Thought / Manger en conscience", par l'engagement des jeunes de leur génération, par le discours de Greta Thunberg devant les Nations Unies le 27 septembre 2019, ce sont les étudiants eux-mêmes qui nous précèdent et qui, avant leur mobilité, nous demandent comment réduire leur empreinte carbone, lors d'une mobilité en Irlande, par exemple.

Ainsi, en participant au prochain programme 2021-27, pour ce qui est des mobilités sortantes, chaque mobilité sera l'occasion d'interroger le mode de transport (avion, bus, covoiturage, train) et l'empreinte carbone de manière très concrète.

Pour ce qui est de mobilités entrantes, dotés que nous sommes d'un internat et d'une résidence universitaire située en face du lycée, nous pouvons aisément encourager un hébergement d'hyper proximité.

Pour ce qui est des déplacements du campus d'Illkirch vers le centre-ville de Strasbourg, nous sommes situés à deux cents mètres du réseau de tramway, il nous est facile de vanter l'usage des transports en commun et du vélo presque autant pratiqué à Strasbourg qu'à Amsterdam.

Quant au fait alimentaire, notre participation au programme Erasmus stratégique "Erasmus Food For Thought = Manger en conscience » fait de nous et de nos partenaires anglais, irlandais, islandais des précurseurs en matière de méthode d'enseignement intégrant la dimension du développement durable dans l'hôtellerie-restauration.

De plus, de manière concrète et pratique, nous pratiquons le tri au restaurant scolaire et la pesée quotidienne des déchets... quand bien même nous avons encore des progrès à accomplir en matière d'approvisionnement en produits de saison, locaux et biologiques.

Le fait d'aller vers la digitalisation de la carte européenne, la dématérialisation de la procédure de mobilité, les mobilités en partie virtuelles, et même si la consommation d'énergie, en général d'électricité pour le numérique, n'est pas sans empreinte écologique, ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'idée du développement durable.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Au risque de nous répéter, par notre histoire et notre expérience, au lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Alexandre Dumas, nous avons une conscience aigüe de la citoyenneté européenne, une conscience d'autant plus aigüe que nous étudiants se destinent vers les domaines de l'hôtellerie et du tourisme, parce qu'ils impliquent justement la rencontre avec l'autre, les autres, ici et ailleurs, dans un environnement de travail souvent multiculturel, que ce soit entre professionnels ou entre professionnels et clients.

- En toute simplicité, la direction communique sur les projets Erasmus + du lycée sur la page Facebook du lycée.
- En premier lieu, nous faisons appel à notre réseau interne : ce sont les étudiants en mobilité entrante ou bien les étudiants de retour de mobilité passée qui circulent dans les classes pour témoigner auprès de étudiants d'égal à égal et de manière concrète, palpable et tangible de ce qu'est une mobilité Erasmus.
- Nous publions aussi quelques témoignages écrits sur le site du lycée.
- Ensuite, grâce à sa coopération active avec la Darilv (Délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes de l'académie de Strasbourg : l'équivalent dans les autres académies de la Dareic – délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopérations dans les autres académies françaises), le lycée des métiers a pour habitude de faire participer chaque année des membres de l'équipe de direction, des professeurs engagés et des étudiants intéressés aux Erasmus Days qui ont lieu au Parlement européen, afin de témoigner de notre engagement européen et d'assister également au partage d'expérience des autres établissements de l'académie de Strasbourg.
- Enfin, le lycée Alexandre Dumas fait aussi régulièrement appel au milieu associatif dont la vocation est de sensibiliser à la citoyenneté européenne pour intervenir auprès des étudiants, d'une part au Lieu d'Europe, d'autre part l'Erasmus Student Network de Strasbourg davantage pour témoigner de pair à pair, d'égal à égal de ce qu'est l'expérience d'une mobilité Erasmus.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Bien entendu, nos étudiants participent à une évaluation linguistique avant et après la mobilité sur Online Linguistic Support (OLS) ; il ne s'agit pas d'une évaluation certificative mais cet exercice permet d'indiquer le niveau linguistique atteint par l'étudiant au partenaire d'accueil avec une certaine fiabilité et elle permet également à l'étudiant de mieux situer son niveau linguistique au départ comme au retour.

Nous pratiquons l'Europass, et en particulier le CV européen et le supplément au diplôme pour valoriser les parcours européens de nos étudiants.

Avec nos partenaires interinstitutionnels ou bilatéraux, nous avons des engagements réciproques quant à l'envoi de relevés de notes / bulletins dès l'accomplissement de la mobilité.

Pour ce qui est des crédits, la question est difficile et épineuse et nous la traitons avec attention et doigté, en adéquation avec nos engagements européens.

Dans l'Union européenne, l'Espagne avec le « Grado Superior » et la France avec le BTS « Brevet de Technicien Supérieur » font figure d'exceptions avec des cycles cours de deux ans (au lieu de trois ans) de l'enseignement supérieur qui se déroulent dans des établissements d'enseignement secondaire.

En France, il existe plus de 150 spécialités de BTS : certains sont convertis en ECTS au Bulletin Officiel de l'Education nationale (BOEN) et d'autres non ; en l'occurrence nos BTS en management de l'hôtellerie restauration et en tourisme ne le sont pas.

D'une part, nous avons fait remonter l'information auprès de la Darilv, de l'Agence de Bordeaux, des inspecteurs régionaux et généraux, en espérant ainsi porter l'information au Ministère par la DREIC .

D'autre part, nous sommes sensibilisés à la question des crédits depuis le processus de Bologne en 1999. Ainsi, nous savons qu'un crédit équivaut à une charge de travail comprise entre vingt-cinq et trente heures, qu'un semestre d'études universitaire vaut trente ECTS, une année soixante, le BTS cent vingt et une licence cent quatre-vingts ; nous savons également qu'il faut entendre la charge de travail au sens large du terme comme comprenant les heures de cours, les périodes de stage, les devoirs, les recherches, les exposés, les préparations aux examens, les examens blancs, les examens réels etc...

Non seulement, nous sommes sensibilisés et informés mais encore nous avons entamé une réflexion avec nos partenaires bilatéraux / interinstitutionnels, en particulier ceux avec lesquels nous échangeons le plus d'étudiants : l'Hotel Escuela de Madrid et l'Université technologique de Dublin.

Nous avons comparé nos parcours, les contenus, les coefficients ; nous avons largement sondé nos étudiants au sujet de leur charge de travail estimée...

Ainsi, après travail et réflexion, nous avons créé des tableaux d'ECTS, des équivalences, des parcours d'études préférentiels d'un établissement à l'autre que vous trouverez en annexes. Et dans la mesure où nos étudiants ont nécessairement des examens terminaux à passer à l'issue de leurs deux années de formation, il est juste de dire que nous pratiquons pour ainsi dire les ECTS de manière fictive, artisanale et automatique.

Conscients que nous sommes qu'une solution pour la prise en compte intégrale des ECTS en BTS serait la « semestrialisation » des BTS (une bonne solution également pour l'orientation), nous sommes finalement prêts à continuer le travail approfondi avec nos partenaires bilatéraux / interinstitutionnels sur la prise en compte du travail numérique, et de la charge de travail que cela représente pour les étudiants, dans les futures mobilités mixtes : mobilité réelle associée à une mobilité virtuelle.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Pour ce qui est de mobilités des personnels, chaque année, en début d'année scolaire / universitaire, au nom de la transparence, afin d'assurer l'égalité de traitement, la Direction lance un appel à candidature à l'ensemble des personnels qui interviennent dans les sections supérieures du lycée sur le site du lycée et à l'adresse professionnelle des personnels.

Les mobilités se font sur la base du volontariat. Statistiquement, ce sont les professeurs de langues, de disciplines non linguistiques (c'est-à-dire des professeurs qui assurent une partie de l'enseignement de leur discipline en langue étrangère, en l'occurrence l'allemand, l'anglais ou l'espagnol), ainsi que des professeurs de technologie aux pratiques innovantes sur le développement durable ou les nouvelles technologies.

La mobilité est donnant donnant : elle permet au pays et au lycée d'avoir sa culture nationale et professionnelle représentée à l'étranger ; elle permet d'avancer et d'oeuvrer sur des travaux de coopération interinstitutionnelle ; elle permet d'élargir les perspectives linguistiques et professionnelles des participants.

Pour ce faire, au nom de la promotion professionnelle, d'une part, nous encourageons nos participants à enrichir leur CV professionnel sur le serveur académique I-Prof, et d'autre part, comme pour les étudiants, nous demandons pour eux une attestation de présence et l'Europass mobilité pour décrire point par point les bénéfices et les acquis de la mobilité.

En règle générale, nous avons tendance à réaliser des périodes de mobilité de courte durée pour les personnels, de l'ordre d'une semaine, parfois sur un temps de vacances, ce qui réduit la difficulté de remplacement.

Par le passé, les mobilités de personnels ont permis de mettre en place le travail collaboratif sur les ECTS, par exemple. Il est fort à parier qu'à l'avenir les mobilités des personnels se feront au service de la dématérialisation des mobilités et de la mise en ligne des ressources pédagogiques.

De surcroît, la mise en ligne des ressources pédagogiques, avec la modernisation de l'établissement qu'elle implique, sera elle-même un levier pour assurer les mobilités des professeurs ; elle facilitera leur remplacement, dans la mesure où les étudiants pourront continuer à suivre les cours en ligne.

De plus, à l'heure des mobilités mixtes, en partie virtuelles, il est tout à fait envisageable qu'à l'aide des classes virtuelles du CNED, sécurisées, (un outil mis à disposition par le centre national d'enseignement à distance), ou d'autres plateformes de collaboration virtuelles, un professeur assure une partie de ses cours à distance quand il est en mobilité réelle. Pour partager et valoriser leur mobilité professionnelle, de retour de mobilités, les personnels ont également l'occasion de témoigner de leur expérience que ce soit sur le site du lycée ou lors de réunions d'information sur les projets Erasmus.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Comme c'est le cas pour la Charte Erasmus + de l'enseignement supérieur 2014-2020, le site du lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Alexandre Dumas héberge déjà la déclaration de politique européenne de l'établissement, nous nous engageons à continuer à héberger la nouvelle déclaration de politique 2021-2027.

A des fins de visibilité, nous continuerons à afficher annuellement le nombre de mobilités, et au nom de la transparence et de l'égalité de traitement, nous continuerons à afficher les noms des mobilités entrantes et sortantes sur le modèle du document placé en annexe.

Sur le site du lycée, ainsi que par courriel interne, nous publierons toutes les informations pratiques pour la réalisation d'une mobilité :

- **Sur le plan administratif et financier (kits de mobilité, montants des subventions validés par le Conseil d'Administration)**
- **Sur le plan pédagogique (référentiels en ligne, ressources pédagogiques en ligne)**
- **Sur le plan pratique en ce qui concerne les transports et l'hébergement.**
- **Des témoignages de mobilités sortantes et entrantes.**

Nous redoublerons de communication sur les contenus des projets Erasmus et les mobilités sur les réseaux sociaux, comme la page Facebook du lycée, et dans la mesure du possible, pour ce qui est des informations les plus importantes, sur le site de l'académie de Strasbourg et dans les media locaux, comme les *Dernières Nouvelles d'Alsace, France 3 etc...*

Nous poursuivrons notre coopération avec la FICAHT.

Nous poursuivrons notre coopération annuelle active de communication conjointement avec la Darilv et l'ESN lors des Erasmus Days au mois d'octobre au Parlement européen de Strasbourg, ainsi qu'à d'autres moment.

Nous encouragerons nos étudiants de retour de mobilité et en mobilité entrante à adhérer aux activités de l'ESN de Strasbourg.

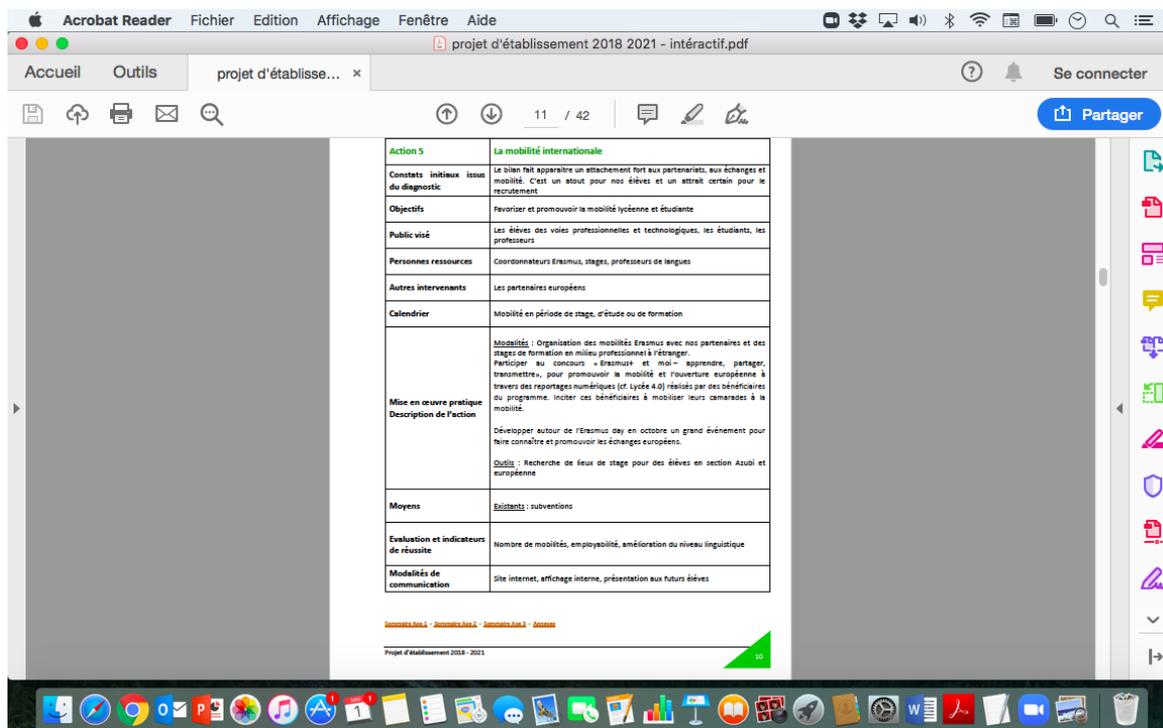
Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Comme ce fut le cas pour la Charte Erasmus + de l'enseignement supérieur 2014-2020, le site du lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme continuera à héberger la nouvelle Charte 2021-27 (ECHE) en adhésion totale avec ses principes de citoyenneté européenne, d'égalité de traitement, de non-discrimination, d'inclusion, d'échanges réciproques et gratuits de bonnes pratiques entre partenaires, de modernisation de l'établissement par le virtuel ou le numérique pédagogique, d'affichage et de partage de nos ressources pédagogiques, d'engagement dans le développement durable, de dématérialisation des mobilités et de la carte d'étudiant européenne.

Nous nous servons du site d'autoévaluation ECHE pour être en phase avec les exigences sur les thèmes et les objectifs, de l'impact de l'internationalisation sur l'établissement, et ce, afin de connaître notre marge de progrès.

Comme c'est déjà le cas, le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Alexandre Dumas mettra l'action européenne et internationale à l'ordre du jour de ses réunions de direction.

Annexe 1 : copie écran du projet d'établissement incluant l'ouverture internationale



Annexe 2 : copie d'une partie du travail sur les ECTS avec l'Hotel Escuela de Madrid

REUNION BILATERALE LYCÉE DES MÉTIERS ALEXANDRE DUMAS - IES HOTEL ESCUELA EQUIVALENCIA ENTRE / ÉQUIVALENCIA ENTRE

Segundo año del Ciclo Formativo de Gestión de Alojamientos Turísticos
Y/ ET

BTS MHR 2ème année option C Management d'unité d'hébergement

FECHA/ DATE : 26/04/2018
: Lycée Hôtelier Alexandre Dumas

LUGAR/LIEU

ASISTENTES/PARTICIPANTS :

Délégation française : Marie -Eve Rothan, Frédéric Leichman, Philippe Stempf, Laurent Cathala, Maria L.C., Angélique Ott, Brigitte Marchal
Delegación Española: Enrique de la Peña y Arantxa Mota

Acuerdos/ accords:

1. Crédits ECTS:

El Lycée Hotelier Alexandre Dumas no cuenta con créditos ECTS pero comparando los currículos de ambas instituciones, los resultados de aprendizajes adquiridos al final del período de movilidad, serían los mismos en ambas instituciones.

Para ello, se han adaptado los módulos y el número de horas establecidas en ambos currículos y se ha concluido que equivalen a 30 créditos ECTS como figura en la tabla anexa.

Crédits ECTS:

Le lycée hôtelier Alexandre Dumas n'a pas la possibilité d'attribuer des crédits ECTS, mais si l'on compare les deux cursus, les objectifs atteints à la fin de la période de mobilité sont les mêmes. Pour cela, les modules et nombre d'heures ont été adaptés et nous avons conclu d'un commun accord que cette répartition permet d'atteindre le nombre total de crédits, c'est-à-dire, 30 crédits ECTS. (voir annexe).

2. Módulos / Modules:

a) Se contemplan las siguientes particularidades:

Los módulos de **Langue Vivante étrangère 1 (LV1) inglés** (Ampliación de lengua extranjera inglés), **Communication et expression françaises** (Ampliación de segunda lengua extranjera: francés) y **Langue Vivante étrangère 2 (LV2)** se cursan, pero **no llevan créditos** ya que son módulos que en España no dependen del Ministerio de Educación (que no los contempla en 2 curso) y sólo se hacen en la Comunidad de Madrid, pero los alumnos procedentes del IES Hotel Escuela deben cursarlos y deben de tener una calificación.

En relación con el módulo **Langue Vivante 2 (LV2)** será el único módulo que se curse pero que no lleve calificación ya que en España no se cursa. Los alumnos asistirán al módulo LV2 como oyentes.

Il faut tenir compte des particularités suivantes :

Les modules de LV1 anglais (Ampliación de lengua extranjera : inglés) et celui de Communication et expression françaises qui correspond à (Ampliación de segunda lengua extranjera: francés) doivent être notés mais ne donneront pas lieu à l'attribution de crédits car ce sont des modules instaurés uniquement par la Communauté de Madrid.

Par rapport au module LV2, c'est le seul module qui ne doit pas être noté car il n'existe pas dans le cursus espagnol. Mais les élèves assisteront en cours en tant que spectateurs.

b) Los módulos franceses « **Sciences et technologie de service d'hébergement** », « **Management de l'entreprise hôtelière et mercatique de services (MEHMS)** » y « **Anglais et hébergement** » corresponden al módulo español de « **Dirección de Alojamientos Turísticos** ». Para evaluar el módulo español se pondrá la nota media resultante de las tres asignaturas francesas, de esta manera se alcanzan los contenidos y se pueden obtener los créditos ECTS establecidos. (Ver anexo)

Les modules « **Technologie de service d'hébergement** » et « **Management de l'entreprise hôtelière et mercatique des services (MEHMS)** » et « **Anglais et hébergement** » correspondent au module espagnol « **Dirección de Alojamientos Turísticos** ». La qualification issue de la moyenne des ces trois modules français lui sera attribuée pour atteindre les crédits ECTS requis. (voir annexe)

3. Alojamiento de los estudiantes:

Sería conveniente reservar cada año una plaza en la residencia de estudiantes para que el alumno pudiera alojarse allí.

Logement des étudiants :

Il est souhaitable que le lycée hôtelier Alexandre Dumas réserve chaque année une place dans une résidence.

4. Evaluación del alumno

- ✓ El Lycée Hôtelier Alexandre Dumas emitirá una evaluación al final del primer trimestre, previa a las vacaciones de navidad. Este boletín de notas será remitido por e-mail a la institución de envío o a la persona designada a tal efecto por dicha institución.
- ✓ En la primera semana de marzo como fecha última se emitirá un segundo boletín con las calificaciones finales para proceder a su reconocimiento académico en España. Este boletín de notas será remitido por e-mail a la institución de envío o a la persona designada a tal efecto por dicha institución para
- ✓ **Los alumnos deberán obtener como mínimo en cada módulo un 10/20 en cada módulo, de no ser así, en España tendrán que repetir el módulo, y no tendrán la posibilidad de realizar una movilidad de prácticas bajo el programa Erasmus+.**

Évaluation de l'étudiant :

- ✓ Le lycée hôtelier Alexandre Dumas éditera un bulletin à la fin du premier trimestre espagnol, avant les vacances de Noël. Ce bulletin de notes devra être envoyé par e-mail à l'établissement partenaire d'envoi, à la personne qui s'en occupe pour les pays francophones.
- ✓ La première semaine du mois de mars au plus tard, un bulletin final sera édité et envoyé par e-mail à l'établissement partenaire d'envoi ou à la personne qui s'en occupe pour les pays francophones.
- ✓ **Les élèves devront avoir une qualification de 10/20 dans tous les modules car autrement ils devront redoubler le module en Espagne et ils n'auront pas le droit à demander une bourse Erasmus+ pour leur stage.**

5. Boletín

El Lycée Hôtelier Alexandre Dumas deberá enviar por e-mail el reconocimiento de resultados "transcript of records" a la institución de _____ envió o a la persona designada a tal efecto por dicha institución.

Bulletin

Le lycée hôtelier Alexandre Dumas devra également envoyer par e-mail le "transcript of records" à l'établissement partenaire d'envoi, à _____ la personne qui s'en occupe pour les pays francophones.

FIRMAS/ SIGNATURES:

Délégation française : Marie-Eve Rothan, Frédéric Leichman, Philippe Stempf, Laurent Cathala, Maria L.C., Angélique Ott, Brigitte Marchal

Delegación Española: Enrique de la Peña y Arantxa Mota

Este documento ha sido validado en reunión por la Comisión de Coordinación Pedagógica del IES HOTEL ESCUELA con fecha 21 de _____ marzo de 2019.

Ce document a été validé en réunion de la Commission de Coordination Pédagogique à l'IES HOTEL ESCUELA le 21 mars 2019.

Miguel Angel Pérez Pérez

Directeur IES HOTEL ESCUELA

CLAVE	CÓDIGO	IES HOTEL ESCUELA Módulo	Crédits ECTS	Horas semanales Heures semaine	LYCÉE ALEXANDRE DUMAS Module	Horas semanales Heures semaine	Crédits ECTS
10	0183	Empresa e Iniciativa emprendedora (EIE)	4	3	Entrepreneuriat et pilotage de l'entreprise hôtelière (EPEH)	6	4
11	0174	Dirección de Alojamientos Turísticos	16	10	Management de l'entreprise hôtelière et mercatique des services (MEHMS)	4	8
					Sciences et technologie de services en hébergement (STSH)	2	6
					Anglais et hébergement	1	2
12	CM18-HOT	Ampliación de inglés	--	5	Langue vivante étrangère 1 (LV1) Anglais	2'5	--
					Langue vivante étrangère 2 (LV2) (au choix entre : espagnol, italien, allemand, chinois, portugais)	2'5	--
13	CM17-HOT	Ampliación de segunda lengua extranjera (Francés)	--	3	Communication et expression française	2	--
14	0176	Recepción y reservas	10	9	Sciences et technologie de services en hébergement (STSH)	9	10
Total			30	30	Total	29	30

Annexe 3 : copie du travail sur les ECTS avec l'Université technologique de Dublin

CONTENU DE LA FORMATION BTS 1 MHR / 1^{ère} année					
MATIERES	Heures par semaine en première année	Nombres d'heures de cours par semestre 13 semaines de cours	Nombre d'heures de cours à l'année 26 semaines de cours à l'année	ECTS 1 ECTS = 25 heures	+ Pondération charge de travail + 33% charge de travail (devoirs, exposés recherches, examens blancs, révisions, examens)
Communication et expression française	2 heures	26 heures	52 heures	2 ECTS	3
Langue vivante étrangère 1	2 heures 30	32,5 heures	65 heures	2,5 ECTS	4
Langue vivante étrangère 2	2 heures 30	32,5 heures	65 heures	2,5 ECTS	4
Entreprenariat et pilotage de l'entreprise hôtelière	7h30	97,5 heures	195 heures	8 ECTS	11
Management de l'entreprise hôtelière et mercatique des services	5h30	71,5 heures	143 heures	6 ECTS	9
Sciences en hôtellerie restauration	2 heures	26 heures	52 heures	2 ECTS	3
Ingénierie en hôtellerie restauration	1 heure	13 heures	26 heures	1 ECTS	1,5
Sciences et technologies culinaires	3 heures	39 heures	78 heures	3 ECTS	4,5
Sciences et technologies des services en restauration	3 heures	39 heures	78 heures	3 ECTS	4,5
Sciences et technologies de services en hébergement	3 heures	39 heures	78 heures	3 ECTS	4,5
Langue vivante étrangère 3	2 heures	26 heures	52 heures	2 ECTS	3

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

(facultative)					
Total	Entre 32 et 34 heures	Entre 416 et 442 heures	832 et 884 heures	33 ECTS	49

Stage	16 semaines X 35 heures	560 euros	22
-------	-------------------------	-----------	----

CONTENTS OF NVQ4 IN CATERING AND HOSPIALITY MANAGEMENT / 1st year

SUBJECTS	Number of hours per week In the first year	Number of hours of teaching per semester 13 weeks of teaching	Number of hours per year 26 weeks of teaching	ECTS 1 ECTS = 25 hours	Adding workload + 25% (Homework, reports, research, mock exams, revisions, exams)
Communication in French	2 hours	26 hours	52 hours	2 ECTS	3
Foreign language number 1	2 hours and a half	32,5 hours	65 hours	2,5 ECTS	4
Foreign language number 2	2 hours and a half	32,5 hours	65 hours	2,5 ECTS	4
Entrepreneurship and management in a catering unit	7 hours and a half	97,5 hours	195 hours	8 ECTS	11
Management and marketing in Catering and Hospitality	5 hours and a half	71,5 hours	143 hours	6 ECTS	9
Science applied to Hospitality and Catering	2 hours	26 hours	52 hours	2 ECTS	3
Ingeneering applied to Hospitality and Catering	1 hour	13 hours	26 hours	1 ECTS	1,5
Science and technology in culinary arts	3 hours	39 hours	78 hours	3 ECTS	4,5
Science and technology applied to restaurant	3 hours	39 hours	78 hours	3 ECTS	4,5
Science and technology applied to accommodation	3 hours	39 hours	78 hours	3 ECTS	4,5
Foreign language number three	2 hours	26 hours	52 hours	2 ECTS	3

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

(optional)					
Total	Between 32 and 34 hours a week	Between 416 et 442 in the first term	Between 832 and 884 hours in the first year	33-35 ECTS in the first year	49

Work placement / Internship / Training period	16 semaines X 35 heures	560 euros	22
---	-------------------------	-----------	----

CONTENU DE LA FORMATION BTS 2 MHR / 2 ^{ème} année							
Matières	Heures par semaine Option A	Heures par semaine Option B	Heures par semaine Option C	Nombres d'heures de cours par semestre 13 semaines de cours	Number of hours per year 26 weeks of teaching	ECTS	+ Pondération charge de travail + 33% charge de travail (devoirs, exposés, recherches, examens blancs, révisions, examens)
Communication en langue française	2 heures	2 heures	2 heures	26 heures	52 heures	2 ECTS	3
Langue vivante étrangère 1	2h30	2h30	2h30	32h30	65 heures	2,5 ECTS	4
Langue vivante étrangère 2	2h30	2h30	2h30	32h30	65 heures	2,5 ECTS	4
Anglais et hébergement			1 heure	13 heures	26 heures	1 ECTS	1,5
Entreprenariat et pilotage de l'entreprise hôtelière	6 heures	6 heures	6 heures	78	156	6 ECTS	9
Conduite de projet entrepreneurial	1 heure	1 heure	1 heure	13 heures	26 heures	2 ECTS	3
Management de l'entreprise hôtelière et mercatique des services	4 heures	4 heures	4 heures	52 heures	104 heures	4 ECTS	5,5
Sciences en hôtellerie restauration		2 heures		26 heures	52 heures	2 ECTS	3
Sommellerie et technologies de bar	2 heures			26 heures	52 heures	2 ECTS	3
Sciences et technologies culinaires		11 heures		143 heures	246 heures	10 ECTS	13
Sciences et technologies des services de	11 heures		11 heures	143 heures	246 heures	10 ECTS	13

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

restauration							
Langue vivante étrangère 3 (facultative)	2 heures	2 heures		26 heures	56 heures	2 ECTS	3
TOTAL	Entre 31 et 33 heures	Entre 31 et 33 heures	30 heures	Entre 442 et 468 heures	Entre 844 et 900 heures	Entre 33 et 35 ECTS	49

CONTENTS OF NVQ5 IN CATERING AND HOSPITALITY MANAGEMENT / 2nd year							
Subjects	Number of hours per week Option A Management of a restaurant unit	Number of hours per week Option B Management of culinary arts	Number of hours per week Option C Management of an accommodation unit	Number of hours of teaching per semester 13 weeks of teaching	Number of hours per year 26 weeks of teaching	ECTS	Adding workload + 33%(Homework, reports, research, mock exams, revisions, exams)
Communication in French	2 hours	2	2	26	52	2 ECTS	3
Foreign language number 1	2h30	2h30	2h30	32h30	65	2,5 ECTS	4
Foreign language number 3	2h30	2h30	2h30	32h30	65	2,5 ECTS	4
English applied to accommodation			1	13	26	1 ECTS	1,5
Entrepreneurship and management in a catering unit	6	6 h	6	78	156	6 ECTS	9
Leading a personal project	1	1	1	13	26	2 ECTS	3
Management and marketing	4	4	4	52	104	4 ECTS	5,5
Science applied to Catering and Hospitality		2		26	52	2 ECTS	3
Winemaking and bartending technologies	2			26	52	2 ECTS	3
Science and technology applied to culinary arts		11		143	246	10 ECTS	13
Science and technology applied to restaurant	11		11	143	246	10 ECTS	13

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

Foreign language number 3 (optional)	2	2		26	56	2 ECTS	3
TOTAL	Between 31 and 33	Between 31 and 33	30 hours	Between 442 and 468 hours	Between 844 and 900	Between 33 et 35 ECTS	49

RECAP OF ECTS			
Subjects	ECTS across two years	ECTS for one year	ECTS for one semester / term
Communication in French	6	3	1,5
Foreign language number 1	8	4	2
Foreign language number 2	8	4	2
Foreign language number 3 optional	6	3	1,5
English applied to accommodation	1,5 option C		
Entrepreneurship and management in a catering unit	20	10	5
Management and marketing in Catering and Hospitality	15	7,5	3,5
Leading a personal project	3	1,5	
Science applied to Hospitality and Catering	3 6 for option B		
Engineering applied to Hospitality and Catering	1,5	1,5	0,75
Science and technology applied to restaurant	For all 4,5 in the first year + 13 for option A in the second year		
Science and technology in culinary arts	For all 4,5 in the first year + 13 for option B in the second year		
Science and technology applied to accommodation	For all 4,5 in the first year + 13 for option C in the second year		

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

Winwaiting and bartending technologies	2 option A		
Work placement	22		

Annexe 4 : au nom de la visibilité et de la transparence, listes des mobilités chiffrées et nominatives 2010-19



LYCÉE ALEXANDRE DUMAS
HÔTELLERIE & TOURISME



Cofinancé par le programme
Erasmus+ de l'Union Européenne
Co-funded by the Erasmus+
Programme of the European Union

ERASMUS Statistiques Mobilités nominatives et chiffrées

I. Mobilités nominatives

Année universitaire 2010 - 2011					
	Mobilités sortantes			Mobilités entrantes	
SMS Mobilités d'études	Clémence Adèle Clémence Gaël	Blattner Ratheau Meyer Schlupp	(ITT) (ITT) (ITT) (ITT)		
SMP Mobilités de stage	Clémence Adèle Clémence Gaël	Blattner Ratheau Meyer Schlupp			
STA Mobilités d'enseignement	Pierre Jeanine	Fickinger Pfeiffer	(ITT) (ITT)		
OM Organisation de la mobilité				Angela David	Feeney Irwin (ITT) (ITT)

Année universitaire 2011 - 2012					
	Mobilités sortantes			Mobilités entrantes	
SMS Mobilités d'études	Amélie	Desanges	(ITT)		
	Nathanaël	Haury	(ITT)		
	Julien	Meppiel	(ITT)		
	Guillaume	Perdigues	(ITT)		
	Elisa	Schiess	(ITT)		
	Perrine	Thévenin	(ITT)		
	Pierre-Hugo Thomas Sotomayor)	Brune Joly	(IES Sotomayor) (IES		
SMP Mobilités de stage	Pierre-Hugo	Brune	(Esp)	Beatriz	López Aguilera (Esp)
	Clémence	Ballet	(Irl)		
	Blandine	Debonne Moniot	(Irl)		
	Florian	Guillard	(Irl)		
STA Mobilités d'enseignement	Laurent	Cathala	(Irl)	Carmen	Gonzálo Andrés (Esp)
	Régine	Herrbach	(Irl)	Miguel Angel	Muñoz Jimenez (Esp)
	Angélique	Ott	(Irl)	Antonia	Barrio López (Esp)
	Mickaël	Pissety	(Irl)	Mónica	Puell Marín (Esp)
	Didier	Brau-Arnauty	(Esp)	Gemma	Gonzalez Rodrigues
	Marie-Noëlle	Tricaud	(Esp)	(Esp)	
OM Organisation de la mobilité	Philippe	Stempf		Miguel	Pérez Pérez (Esp)
	Marie-Noëlle	Tricaud		Arantxa	Mota Iglesias (Esp)

Année universitaire 2012 - 2013					
	Mobilités sortantes			Mobilités entrantes	
SMS Mobilités d'études	Saveria	Eyer	(ITT)	Alvaro	Hernández Bravo (Hotel Escuela)
	Lucie	Schied	(ITT)		
	Nicolas	Marais	(ITT)		
	Emile	Traendlin	(ITT)		
	Charlotte	Nossek (Hotel Escuela)			
SMP Mobilités de stage	Julie	Beckendorf	(Irl)	Dearbháaile	Clarke (ITT)
	Justine	Link	(Irl)		
	Louise	Rehm	(Irl)		
				Lucia	Lavado Sanchez (Sotomayor)
STA Mobilités d'enseignement	Régine	Herrbach			
	Laetitia	Lutz			
	Angélique	Ott			
	Jeanine	Pfeiffer			
OM Organisation de la	Christiane	Muylaert	(Esp)		
	Catherine	Busy	(Esp)		

mobilité		
----------	--	--

Année universitaire 2013 - 2014

	Mobilités sortantes			Mobilités entrantes		
SMS Mobilités d'études	Maxime Alexie Emma Julie Léo Mylène Victorine	Beaudier Bonaventure Jeltsch Kieffer Kieffer Schultz Steffan	(ITT) (ITT) (ITT) (ITT) (ITT) (ITT) (ITT)	Aitor Kevin María	M'ba Moreno	(Hotel Escuela) (Hotel Escuela)
SMP Mobilités de stage	Elodie Fanny Fanny Valentin Clara	Bounoughaz Heckler Karcher Kuhn Wetzler	(Irl) (Irl) (Irl) (Berlin) (Irl)	Dave Maciej	Imperial Grzanka	(ITT Irl) (ITT Irl)
STA Mobilités d'enseignement	Cyrille Laetitia Angélique Christiane Hélène Marie-Laure	Huber Lutz Ott Dietenbeck Lang Trompette	(Irl) (Irl) (Irl) (Esp) (Esp) (Esp)			
OM Organisation de la mobilité	Christiane Philippe	Muylaert Stempf	(Irl) (Irl)			

Année universitaire 2014 - 2015

	Mobilités sortantes			Mobilités entrantes		
SMS Mobilités d'études	Cédric Emile Emma Nicolas Elena	Bilon Boutry Hirschel Stroh Naegel (Hotel Escuela)	(ITT) (ITT) (ITT) (ITT) (Hotel Escuela)	Vivian Luna (Hotel Escuela)		
SMP Mobilités de stage	Guillaume Geoffrey Sarah	Battut Goudey Ettwiller	(Irl) (RU) (RU)	Shauna Melissa	Callaghan Seit	(ITT) (ITT)
STA Mobilités d'enseignement	Cyrille Pascal Laurent Patrick	Huber Obrecht Cathala Halter	(ITT) (ITT) (Hotel Escuela) (Hotel Escuela)	Riana	Walsh	(ITT)
OM Organisation de la mobilité	Valerie Hervé Laetitia Valeria Angélique Philippe	Florence Goepf Lutz Mariotti Ott Stempf	(RU) (RU) RU) (RU) (RU) (RU)	Damain Suzanne Arantxa Enrique	James Workman) Mota Iglesias (Hotel Escuela)	(Enniskillen) (Enniskillen)

Année universitaire 2015 - 2016

	Mobilités sortantes			Mobilités entrantes		
SMS Mobilités d'études	Manon BRAUNSTEIN (Dublin, ITT) Manon GRADOS (Hotel Escuela, Madrid) Anastasia MILINKOVIC (Enniskillen, SWC, Irlande du Nord) Marie-Claude OLRV (Hotel Escuela, Madrid) Valentine SENDEL (Enniskillen, SWC, Irlande du Nord) Anna TADDEI (Enniskillen, SWC, Irlande du Nord) Amaury ZUMBIHL (Dublin, ITT)			Iván CECILIA DE LA TORRE (Hotel Escuela, Madrid) Alberto GAGO IGLESIAS (Hotel Escuela, Madrid) Lucia LAVADO SANCHEZ (Hotel Escuela, Madrid)		
SMP Mobilités de stage	Sophie PASCALON (Allemagne) Teo RAHIMI ASHTIANI (Belgique) Léonie SCHWEITZER (Allemagne) + 2 en République d'Irlande					
STA Mobilités d'enseignement	Laurent CATHALA (Hotel Escuela, Madrid) Cyrille HUBER (ITT, Dublin) Maria LOPEZ-CARMONA (Hotel Escuela, Madrid) Margaux OBRECHT (ITT Dublin) Angélique OTT (Hotel Escuela, Madrid)			Fernando ARRIBAS (Hotel Escuela, Madrid)		
OM Organisation de la mobilité	Catherine BUSY (séminaire de contact franco-irlandais à Dublin) Marie-Christine CLAUSS (recherche de stages en Autriche) Valeria MARIOTTI (séminaire de contact			Paul DEVENNY (Ecosse, semaine européenne) Anne DOHERTY (Ecosse, semaine européenne) Angela FEENEY (République d'Irlande,		

	franco-irlandais à Dublin) Jeanine PFEIFFER (recherche de stages en Autriche) Philippe Charles STEMPE (séminaire de contact franco-irlandais à Dublin et Madrid)	ITT) Damian JAMES (SWC, Enniskillen, Irlande du Nord) Thomas STONE (President of the ITT, Dublin, Irlande)
Année universitaire 2016 - 2017		
	Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
SMS Mobilités d'études	Martin COURTOIS en BTS HR (Dublin, ITT) Albane FREY en BTS HR (Dublin, ITT) Derry OHL en BTS HR (Dublin, ITT) Tom STEINIGER en BTS HR (Dublin, ITT) Sarah SCHROETER en BTS HR (Enniskillen, SWC, Irlande du Nord)	Alba PONCE en BTS Hébergement (Madrid, Hotel Escuela) Mohamed CHBAB en BTS Tourisme (Madrid, Hotel Escuela), qui a fait partie des 15 étudiants sélectionnés en France par l'Agence Erasmus + France Education Formation de Bordeaux pour les 30 ans d'Erasmus
SMP Mobilités de stage	Léa HERRMANN en BTS HR (République d'Irlande) Mathilde HUCHELMANN en BTS Hébergement (Irlande du Nord) Timothée PETIT en BTS Hébergement (Irlande du Nord) Anthony PICART en BTS Hébergement (Irlande du Nord) Céline PETREMANN en BTS Hébergement (Irlande du Nord)	Rachel WALSCH (de l'ITT de Dublin en République d'Irlande au Château de l'île, à Ostwald, en France)
STA Mobilités d'enseignement	Eva Maria KAISER (Enniskillen, SWC, Irlande du Nord) Margaux OBRECHT (Glasgow, SLC, South Lanarkshire College, Ecosse, RU) Sophie NICOLAIDES (Glasgow, SLC, South Lanarkshire College, Ecosse, RU) Jeanine PFEIFFER (Enniskillen, SWC, South West College, Irlande du Nord, RU)	Kirsty BICKET (Glasgow, SLC, South Lanarkshire College, Ecosse, RU) Tarryn ROBERTSON (Glasgow, SLC, South Lanarkshire College, Ecosse, RU) Charo ALVARO (Madrid, Hotel Escuela) Luis Enrique LOZANO DORADO (Madrid, Hotel Escuela) Javier MATEOS (Madrid, Hotel Escuela)
STT Mobilités de formation		
OM Organisation de la mobilité	Christiane MUylaert Philippe STEMPE Chantal WITTMANN Délégation de trois personnes au SLC, South Lanarkshire College de Glasgow, en Ecosse, au Royaume-Uni pour la signature du quatrième accord interinstitutionnel	Arantxa MOTA IGLESIAS (Madrid, Hotel Escuela) Miguel Angel PEREZ (Madrid, directeur de l'Hotel Escuela) dans le cadre de la semaine européenne Damian JAMES (Enniskillen, SWC, South West College, Irlande du Nord, RU) à l'occasion de Cadr'Hôtel.

Année universitaire 2017 - 2018		
	Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
SMS Mobilités d'études		Jimena IGLESIAS, Espagne, Madrid, Hotel Escuela Julia ALCUBILLA, Espagne, Madrid, Hotel Escuela Carlos MORENO, Espagne, Madrid, Hotel Escuela Marta BASTUS, Espagne, Madrid, I.E.S. Maria de Zayas y Sotomayor
SMP Mobilités de stage	Marion GUILLET, Radisson Blu, Dublin, République d'Irlande, semi-allocataire Anna GUININE, Hôtel Warwick, Bruxelles, Belgique, semi-allocataire Thomas KRESS, Novotel, Luxembourg, semi allocataire Pierre MAHON, Wald und Schlosshotel, Zweiflingen, Allemagne, semi-allocataire Nathan RIOTTE, Hôtel Place d'Armes, Luxembourg, semi allocataire	Sarah DONGO, Master d'hôtellerie-restauration à l'ITT Tallaght de Dublin, en République d'Irlande, stagiaire au Château de l'Île, hôtel quatre étoiles, à Ostwald, de septembre à décembre 2017 Carmelle KIALUNDA, Master en management hôtellerie – restauration à l'ITT de Tallaght de Dublin, République d'Irlande, stagiaire au Château de l'Île, hôtel quatre étoiles, à Ostwald, France
STA Mobilités d'enseignement		Regina LOANE, professeure d'arts culinaires, South West College, Enniskillen, Irlande du Nord, Royaume-Uni Sarah COX, professeure de tourisme, South West College, Enniskillen, Irlande du Nord, Royaume-Uni Francisco GARCIA, professeur de restauration, Hotel Escuela, Madrid, Espagne Isabel SANZ, professeure de restauration, Hotel Escuela, Madrid, Espagne
STT Mobilités de formation	Laetitia LUTZ, professeure d'anglais, au Lough Erne, un hôtel cinq étoiles, à Enniskillen, en Irlande du Nord, Royaume-Uni	
OM Organisation de la mobilité	Marie-Eve ROTHAN, Provisseure, « Manger en conscience », réunion transnationale à Enniskillen Frédéric LEICHTNAM, directeur délégué aux enseignements	Damian JAMES, Coordinateur Erasmus au South West College, Cadr' Hôtel Arantxa MOTA IGLESIAS, Coordinatrice Erasmus, Hotel Escuela, Madrid,

	<p>professionnels et technologiques, « Manger en Conscience », réunion transnationale à Enniskillen</p> <p>Eva Maria KAISER, professeure d'allemand, à Salzburg</p>	<p>Espagne</p> <p>Enrique DE LA PEÑA, chef de travaux, directeur délégués aux enseignement professionnels et technologiques, Hotel Escuela, Madrid, Espagne</p> <p>Philipp CZERMAK, professeure de français, Tourismusschule Salzburg-Klessheim, Autriche, « Klessheim goes Europe / Europa, wir kommen »</p>
--	---	---

ERASMUS +

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019		
Mobilités nominatives		
	Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
<p>SMS</p> <p>Mobilités d'étude</p>	<p>A l'Hotel Escuela de Madrid en Espagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guillaume BEAULIEU - Florent BICHET - Clémence CHEVAL - José Manuel PEREZ <p>A l'Université technologique de Dublin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cyrielle KILKA - Patrick KRESS - Emilie MORITZ - Louise REEB <p>Au SWC South West College en Irlande du Nord, Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elise BRUCKMANN - Léa MATHIEU - Gwenaël SAUVAGE - Lucille WESTPAHL MUTHS 	
<p>SMP</p> <p>Mobilités de stage</p>		
<p>STA</p> <p>Mobilités</p>	<p>M. Pascal Obrecht</p> <p>Au SLC, South Lanarkshire College, en</p>	

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

d'enseignement	Ecosse, Royaume-Uni Mme Brigitte MARCHAL DOS SANTOS A l'Hotel Escuela de Madrid en Espagne	
STT Mobilités de formation		
OM Organisation de la mobilité		

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019		
Mobilités chiffrées		
	Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
SMS Mobilités d'étude	12	0
SMP Mobilités de stage	0	0
STA Mobilités d'enseignement	2	0
STT Mobilités de formation	0	0
OM Organisation de la mobilité	0	0

II. Mobilités chiffrées

Année universitaire 2010 - 2011			
		Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
SMS	Mobilités d'études	4	
SMP	Mobilités de stage	4	
STA	Mobilités d'enseignement	2	
OM	Organisation de la mobilité		2
	Sous-total	10	2
	Total	12	

Année universitaire 2011 - 2012			
		Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
SMS	Mobilités d'études	8	
SMP	Mobilités de stage	4	1
STA	Mobilités d'enseignement	6	5
OM	Organisation de la mobilité	2	2
	Sous-total	20	8
	Total	28	

Année universitaire 2012 - 2013			
		Mobilités sortantes	Mobilités entrantes
SMS	Mobilités d'études	5	3
SMP	Mobilités de stage	3	4
STA	Mobilités d'enseignement	4	
OM	Organisation de la mobilité	2	
	Sous-total	14	7
	Total	21	

Année universitaire 2013 - 2014

		<i>Mobilités sortantes</i>	<i>Mobilités entrantes</i>
SMS	Mobilités d'études	7	2
SMP	Mobilités de stage	5	2
STA	Mobilités d'enseignement	6	
OM	Organisation de la mobilité	2	
Sous-total		20	4
Total		24	

Année universitaire 2014 - 2015

		<i>Mobilités sortantes</i>	<i>Mobilités entrantes</i>
SMS	Mobilités d'études	5	1
SMP	Mobilités de stage	3	2
STA	Mobilités d'enseignement	4	1
OM	Organisation de la mobilité	5	4
Sous-total		17	8
Total		25	

Année universitaire 2015 - 2016

		<i>Mobilités sortantes</i>	<i>Mobilités entrantes</i>
SMS	Mobilités d'études	7	3
SMP	Mobilités de stage	5 allocataires 12 non allocataires	2
STA	Mobilités d'enseignement	5	1
OM	Organisation de la mobilité	5	5
Sous-total		22	11
Total		33	

Année universitaire 2016 - 2017

		<i>Mobilités sortantes</i>	<i>Mobilités entrantes</i>
SMS	Mobilités d'études	5	2
SMP	Mobilités de stage	5	1
STA	Mobilités d'enseignement	4	5
STT	Mobilités de formation	0	0
OM	Organisation de la mobilité	3	3
	Sous-total	17	11
	Total	28	

Année universitaire 2017 – 2018 -

		<i>Mobilités sortantes</i>	<i>Mobilités entrantes</i>
SMS	Mobilités d'études		4
SMP	Mobilités de stage	5	2
STA	Mobilités d'enseignement		4
STT	Mobilités de formation	1	
OM	Organisation de la mobilité	3	4
	Sous-total	9	14
	Total	23	

TOTAUX DEPUIS 2010**Années universitaires 2010 - 2018**

		<i>Mobilités sortantes</i>	<i>Mobilités entrantes</i>
SMS	Mobilités d'études	41	18
SMP	Mobilités de stage	34 (et 12 non allocataires)	15
STA	Mobilités d'enseignement	31	16
STT	Mobilités de formation	1	
OM	Organisation de la mobilité	22	20
	Sous-total	129	69
	Total	198 (et 12 non allocataires)	